

École normale supérieure – concours B/L

Épreuve orale commune de sociologie

Session 2026

Jury : Laure Flandrin et Benjamin Lemoine

Les pratiques touristiques

Le dossier comporte 8 pages numérotées de 1 à 8

Document 1 : La formation de l'identité bourgeoise par les voyages	2
Document 2 : Sur la plage de <i>Capritour</i> : rentrer bronzé des vacances (ou non).....	3
Document 3 : Taux de départ en vacances pour chaque type de séjour	4
Document 4 : Intentions de départ des personnes qui ne sont pas parties (en %)	5
Document 5 : Modes d'hébergement de vacances selon la catégorie socio-professionnelle en 1989.....	6
Document 6 : Évolution des nuitées de vacances selon l'âge et le sexe de 1979 à 2004	7
Document 7 : Les pratiques de loisirs et les pratiques sportives des ménages avec enfant(s) ayant séjourné en villages de vacances et le reste de l'année (en %)	8

Document 1 : La formation de l'identité bourgeoise par les voyages

« Les voyages ont aujourd'hui une place centrale dans les pratiques éducatives des classes supérieures soucieuses de transmettre des ressources internationales, comme l'atteste le fonctionnement des écoles bilingues ou internationales destinées à cette population. Au lycée international de Saint-Germain-en-Laye par exemple, le plus gros établissement international français réservé aux élèves bilingues et proposant une scolarité « binationale » dans 11 sections différentes, 22 voyages scolaires ont été organisés en 2004 – 2005 (dont 15 à l'étranger), 23 en 2003 – 2004 (16 à l'étranger). Ces voyages ne font que prolonger une expérience familiale. Comme le soulignent les pédagogues, les pratiques familiales conditionnent étroitement l'efficacité des apprentissages internationaux, notamment linguistiques. Les parents sont encouragés à emmener régulièrement leurs enfants en vacances à l'étranger et à les exposer aux différentes langues dans les aires géographiques où elles sont parlées. L'aisance linguistique est en effet avant tout un savoir-faire relationnel qui s'acquiert par une exposition diversifiée et prolongée avec les langues et leurs locuteurs. Le contact précoce avec les pays étrangers, l'habitude de fréquenter des personnes de nationalités différentes confèrent un rapport fait de naturel et d'aisance à l'usage des langues qui distingue les héritiers de la culture internationale des autodidactes et de ceux dont l'expérience de l'étranger est plus strictement scolaire. Au-delà des langues, les voyages dotent de compétences sociales et relationnelles internationales. Les enfants se familiarisent avec la diversité des codes sociaux et des normes de sociabilité d'un pays à l'autre, ils apprennent à retrouver rapidement leurs repères dans les milieux nationaux, sociaux et culturels les plus divers et ils acquièrent des compétences d'interaction précieuses. *« Ils ne sont pas timides comme des enfants qui n'auraient jamais quitté leur petit univers. Ils n'hésitent pas à aller vers l'autre, même s'il ne parle pas la même langue, même s'il est étranger »*, résume un père américain d'enfants binationaux scolarisés dans une école bilingue privée de Paris.

La longue habitude des voyages forme à considérer la mobilité géographique, les interactions avec les étrangers, l'arrivée dans un nouveau pays comme s'inscrivant dans la continuité de l'identité et des aspirations sociales. Le cosmopolitisme des familles élargies est une ressource éducative décisive. La circulation des enfants entre les grands-parents, les cousins, les oncles et tantes réactive et renforce la solidarité de groupes transnationaux. Ces dispositions à la mobilité et les réseaux relationnels entretenus par ces pratiques renforcent en retour les probabilités effectives de voyages ; ils élargissent l'éventail des lieux d'études supérieures possibles et facilitent le choix d'une carrière internationale.

L'étranger évoque ce qui est étranger à soi, la différence ou l'inconnu pour ceux qui sont cantonnés au national, alors que, dans certaines fractions des classes supérieures, on n'est jamais étranger à ce qui se passe dans d'autres pays, l'étranger fait partie de l'environnement social et culturel le plus familier. Cette culture internationale est à la source de profits sociaux et professionnels, mais aussi de rétributions symboliques non négligeables. Celui qui peut mener sa vie à l'échelle internationale revendique la supériorité de son point de vue sur celui qui est cantonné au « local ». Le voyage dote de qualités pensées en termes moraux : il atteste de l'ouverture d'esprit, de la curiosité et d'un certain goût du risque. En ce sens, le voyage forme aussi l'entrepreneur, celui qui se définit par sa capacité à innover et à s'affranchir des routines ».

Source : Anne-Catherine Wagner, « La place du voyage dans la formation des élites », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2008.

Document 2 : Sur la plage de *Capritour* : rentrer bronzé des vacances (ou non)

« Sur la plage de *Capritour*¹, le rapport au bronzage différencie nettement [deux] groupes en présence. [Les] jeunes « immigrés » s'exposent au soleil allongés sur des transats, s'enduisant la peau d'huile solaire, arbitrant parfois en faveur d'une meilleure exposition au soleil au détriment de la vue sur la mer [...]. Pour [ces] jeunes « immigrés », l'enjeu n'est pas tant d'être bronzé pendant ses vacances, que de *revenir* bronzé [en France]. Le bronzage est utilisé comme un marqueur de la qualité des vacances, démontrant que les séjours au bled ne se limitent pas à des fêtes de famille, mais qu'ils peuvent être l'occasion de « *s'éclater* ». Ainsi, alors qu'il ne lui reste plus qu'une semaine à passer en Algérie après un mois passé sur place, Malika, 25 ans, agente d'accueil intérimaire, annonce à ses amis qu'elle va occuper ses derniers jours dans un complexe piscine à « *bronzer un max avant de rentrer* ».

Ces pratiques contrastent avec l'attitude des jeunes Algériens aisés, notamment des Algériennes, qui se protègent du soleil, cherchant tout au plus à acquérir un léger hâle. [Ils se mettent alors davantage à l'abri d'un parasol, utilisant les équipements installés sur le sable que sont les tables et chaises en plastique positionnées sous des parasols, face à la mer. La position allongée et l'exposition au soleil sont loin d'être la norme sur cette plage].

La dimension classante du bronzage dans la société algérienne se comprend mieux en tenant compte d'un troisième groupe – absent de la plage de *Capritour* mais croisé sur des plages familiales publiques : les « blédards » de milieu modeste. [...] Dans les milieux modestes algériens, la vigilance à l'égard du soleil n'a pas lieu d'être, dans la mesure où [les] femmes n'ont pas l'occasion de s'allonger en maillot de bain pour bronzer, parce qu'elles n'ont souvent pas les moyens de se rendre sur la plage et parce qu'elles sont plus soumises aux normes traditionnelles associées à la religion que les femmes citadines plus aisées.

Dans ces rapports triangulaires (classes populaires et supérieures algériennes, classes populaires françaises), le bronzage prend un sens différent [...]. Le bronzage rationalisé est identifié, par les jeunes « immigrés », comme une pratique légitime permettant d'exprimer, en France, que l'on a passé de bonnes vacances dans un lieu ensoleillé. Il se distingue du bronzage mal maîtrisé des catégories populaires algériennes qui ont peu l'occasion de s'exposer volontairement et n'ont donc pas développé de prévention spécifique à l'égard du soleil. Aux yeux des Algériens aisés de *Capritour*, le bronzage rationalisé des « immigrés » contribue à les rendre « voyants », dans la mesure où ce rapport au corps contraste avec leur propre système de préférence. L'exhibition des corps sur la plage exigée par la pratique intensive du bronzage contraste avec la réserve adoptée sur le sable des jeunes femmes de « bonne famille ». Si la diffusion des pratiques de loisirs en France a fait du bronzage une pratique rationalisée appropriée par les classes populaires, en Algérie le bronzage n'est pas associé à une gestion maîtrisée du corps mais s'inscrit davantage dans une vision de la hiérarchie sociale marquée par le colorisme, attribuant une position sociale inférieure aux personnes présentant une pigmentation de la peau plus foncée ».

Source : Jennifer Bidet, « « Blédards » et « immigrés » sur les plages algériennes. Luttres de classement dans un espace social transnational », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2017.

¹ Village de vacances situé sur la côte algérienne. Ce complexe hôtelier offre différentes catégories d'hébergements et des plages privées où se côtoient « immigrés » de deuxième génération, jeunes de quartiers populaires français d'origine algérienne généralement modeste, et familles algériennes aisées restées au pays (le plus souvent des entrepreneurs et des professions libérales, mais vues comme des « blédards » par les « immigrés » de retour en Algérie pour les vacances).

Document 3 : Taux de départ en vacances pour chaque type de séjour

	Taux de départ en vacances en 1999 pour chaque type de séjour						Taux de départ en vacances avec au moins deux types de séjours	Taux de départ en vacances en 1999
	Mer	Montagne avec sports de neige	Montagne sans sports de neige	Campagne	Ville	Circuit		
Ensemble	34	10	10	19	13	8	25	62
Moins de 14 ans	39	13	13	27	14	4	29	70
14-24 ans	38	11	9	19	14	7	25	64
25-29 ans	41	10	12	17	13	10	26	67
30-39 ans	36	13	10	19	11	7	25	63
40-49 ans	35	10	12	19	11	8	23	64
50-64 ans	33	7	11	20	14	11	27	61
65 ans et plus	21	3	8	14	12	8	15	44
Commune de résidence								
Commune rurale	25	7	10	15	9	6	17	51
U.U. de moins de 100 000 habitants	31	7	9	16	11	6	19	57
U.U. de plus de 100 000 habitants	38	12	12	18	17	8	28	67
Agglomération parisienne sauf Paris	46	13	10	31	14	10	35	77
Ville de Paris	49	13	11	40	15	18	44	78
Catégorie socioprofessionnelle								
Agriculteurs	18	ns	ns	ns	ns	ns	ns	33
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise et professions libérales	34	11	8	15	9	8	20	61
Cadres et professions intellectuelles supérieures	51	21	15	30	21	18	51	86
Professions intermédiaires	48	16	13	24	13	14	37	79
Employés	34	7	11	17	10	6	19	61
Ouvriers	23	4	6	11	8	2	9	44
Retraités et inactifs de 60 ans et plus	24	4	9	16	13	9	19	48
Enfants de moins de 15 ans, élèves, étudiants	41	14	12	25	15	6	30	71
Divers inactifs ¹	19	4	4	12	10	5	10	41
Type de ménage								
Personne seule	25	7	8	18	16	9	22	53
Couple sans enfant	33	8	12	18	14	12	26	60
Couple avec enfant(s)	37	11	11	21	11	6	24	65
Famille monoparentale	34	8	8	17	14	4	20	58
Autre	19	7	8	13	12	6	13	46

Note 1 :

- Le taux de départ en vacances indique la proportion de personnes ayant effectué au moins un séjour de vacances au cours d'une période donnée, généralement les douze derniers mois.
- L'INSEE définit les vacances comme un séjour d'au moins 4 nuits consécutives hors du domicile et pour un motif non professionnel. Les week-ends seuls ne comptent pas.

Notes 2 :

- « Circuit » désigne un séjour itinérant, qu'il soit organisé par une agence de voyages ou non, le plus souvent à l'étranger.
- U. U. désigne une unité urbaine.
- La catégorie « Divers actifs » regroupe les personnes au foyer, les militaires du contingent, les chômeurs n'ayant jamais travaillé.

Lecture : parmi les Français âgés de moins de 14 ans, 70% sont partis au moins une fois en vacances, 39% sont partis au moins une fois en vacances au bord de la mer, 29% sont partis en vacances et ont visité au moins deux environnements touristiques différents (parmi mer, montagne avec sports de neige, montagne sans sports de neige, campagne, ville, circuit).

Source : Enquête Vacances, Partie variable de l'enquête permanente sur les conditions de vie, *Insee Première*, 2001.

Document 4 : Intentions de départ des personnes qui ne sont pas parties (en %)

Intentions de départ en 1999-2000	Oui	Non	Ne sait pas	Ensemble
Motif de non-départ en 1998-1999				
Raisons financières personnelles	34	62	4	100
Raisons de santé personnelles	18	80	2	100
Raisons professionnelles personnelles	52	42	6	100
Raisons familiales	47	48	5	100
Choix délibéré	30	65	5	100
Autres raisons	49	43	8	100
Ne sait pas	35	22	43	100
Ensemble	36	59	5	100

Lecture : 62% des personnes empêchées de partir en vacances pour des raisons financières en 1998-1999 pensent ne pas partir dans les 12 mois suivants.

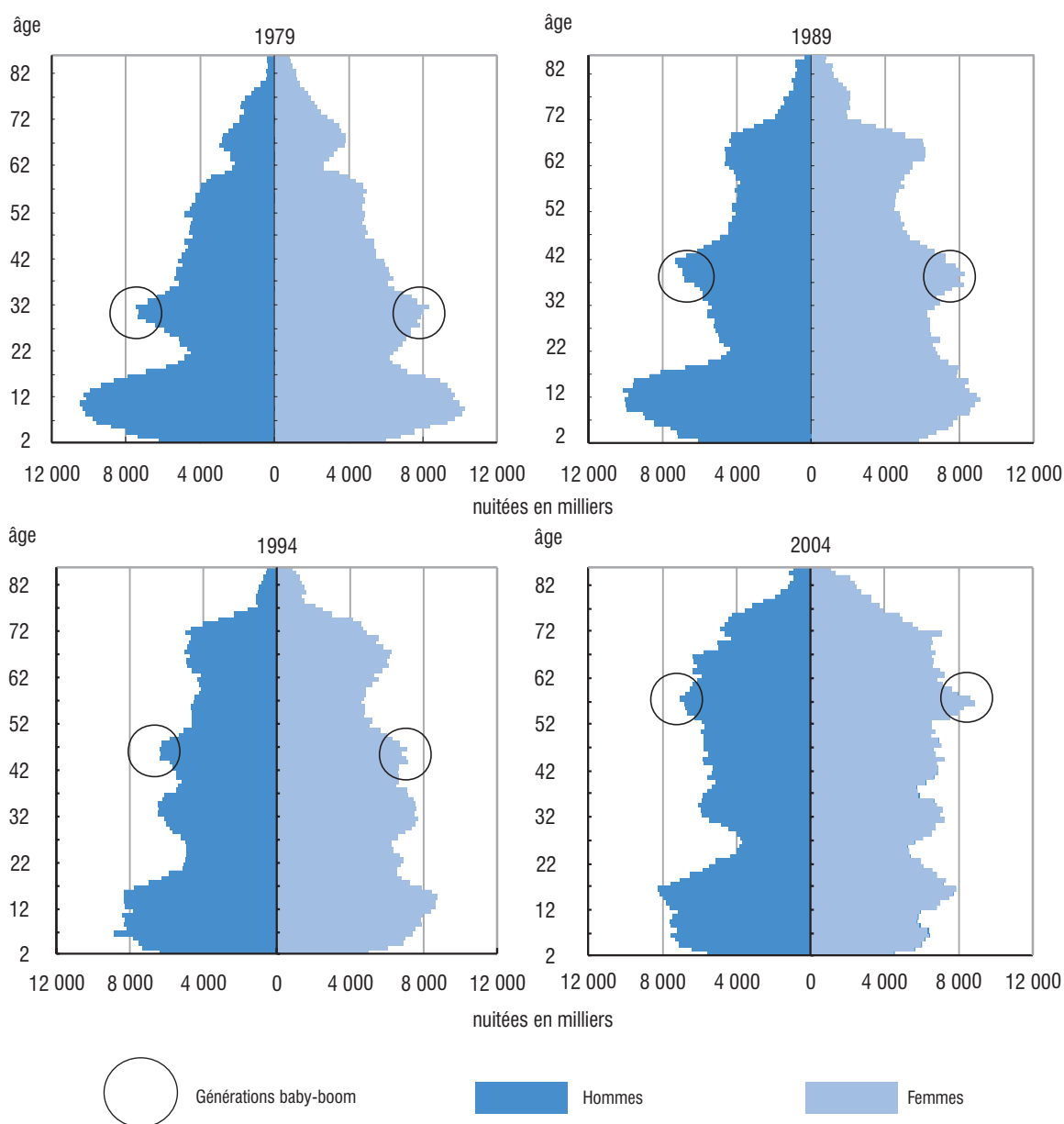
Source : INSEE, Enquête permanente sur les conditions de vie, 1999.

Document 5 : Modes d'hébergement de vacances selon la catégorie socio-professionnelle en 1989

Catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence	Hôtel, pension de famille	Camping, caravanning	Location, meublé	Résidence secondaire	Chez des parents ou amis	Village de vacances, maison familiale	Gîte rural, refuge	Autre mode d'hébergement	Total
Agriculteurs exploitants	20,1	13,7	9,9	2,4	39,9	4,8	5,8	3,4	100,0
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise ...	16,2	7,7	12,5	9,0	43,2	6,7	2,6	2,1	100,0
Cadres et professions intellectuelles supérieures	17,1	6,3	12,4	11,7	41,4	4,8	2,6	3,7	100,0
Professions intermédiaires	14,4	10,8	12,4	6,6	43,7	6,8	2,6	2,7	100,0
Employés	11,5	9,2	10,3	6,6	50,2	7,3	2,4	2,5	100,0
Ouvriers	9,6	17,5	11,3	4,5	46,2	6,4	2,3	2,2	100,0
Retraités	24,0	5,7	8,2	13,6	40,8	4,7	1,4	1,6	100,0
Autres personnes sans activité professionnelle	11,3	7,4	6,5	2,2	63,1	4,6	2,8	2,1	100,0
Ensemble	15,7	9,4	10,6	8,3	45,4	5,8	2,3	2,5	100,0

Source : INSEE, Enquête Budget de famille, 1993.

Document 6 : Évolution des nuitées de vacances selon l'âge et le sexe de 1979 à 2004



Lecture : en 1979, les femmes de 20 ans ont effectué 6,2 millions de jours en vacances, contre 4,7 millions pour les hommes du même âge. En 2004, les femmes de 20 ans ont effectué 6,6 millions de jours en vacances, contre 5,8 millions pour les hommes du même âge. Il ne s'agit là que des jours de vacances, c'est-à-dire que les courts séjours et les week-ends ne sont pas comptabilisés.

Source : INSEE, Enquêtes permanentes sur les conditions de vie, 1979 à 2004.

Document 7 : Les pratiques de loisirs et les pratiques sportives des ménages avec enfant(s) ayant séjourné en villages de vacances et le reste de l'année (en %)

Durant leur séjour en village de vacances					Le reste de l'année			
En %	N'ont lu aucun livre	Ont lu 2-3 livres et plus	Ont lu uniquement un/des magazines	Ont lu un roman	Vont au restaurant lorsqu'ils sortent le soir	Assistent à des concerts	Vont au cinéma	Vont chez des ami(e)(s)
Vacanciers du Club Med	4	43,5	4,3	63	69,6	19,6	52,2	28,3
Vacanciers du VVF	27	22,7	25,4	28,6	48,7	10,1	33,3	22,8

Durant leur séjour en village de vacances					Le reste de l'année							
En %	Ont pratiqué un sport	Ont joué au tennis	Ont fait de la gymnastique	Autres activités sportives (en moyenne)	Pratiquent régulièrement un/des sport(s)	Pratiquent occasionnellement un/des sport(s)	Jouent au tennis	Font de la gymnastique	Font du vélo	Font du ski	Font du footing	
Vacanciers du Club Med	90	32,6	37	10	37	37	21,7	26,1	19,6	15,2	15,2	
Vacanciers du VVF	56	9,5	19	10	34,4	20	8,5	23,8	14,8	6,9	11,1	

Notes :

- Le « Club Med », qui désigne le Club Méditerranée, est un acteur historique du tourisme commercial en club de vacances en France et à l'étranger. Le Club étudié pour cette enquête se situe dans le sud-ouest de la Sicile (Italie).
- Le « VVF », qui désigne les Villages de vacances familiaux, est un acteur historique du tourisme social, essentiellement implanté en France. Le VVF étudié pour cette enquête est « situé sur le balcon de la Côte d'Azur, entre la mer et l'arrière-pays provençal ».
- Les deux villages proposent une formule « tout compris » (hébergement en bungalow, repas en formule demi-pension ou complète, infrastructures sportives collectives, animations et service d'encadrement des adolescents et des enfants). Les catégories sociales les plus représentées sont les cadres supérieurs et les professions libérales au Club Med (40 %) et les professions intermédiaires et les employés pour VVF (45 %). Les premiers représentent seulement 20 % au VVF, et les seconds environ 14 % au Club Med.

Lecture : 69,6% des vacanciers du Club Med déclarent aller au restaurant lorsqu'ils sortent le soir hors vacances.

Source : Bertrand Réau, *Les Français et les vacances*, CNRS Éditions, 2011.